



UNIVERSITÉ DE NANTES

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
Cellule d'appui aux affaires institutionnelles

DÉLIBÉRATION N°2018-06-29-17
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 29 juin 2018

POINT 17 : APPROBATION DU RAPPORT D'EXPERTISE DU REAMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE LLSHS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université de Nantes ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 30 voix pour et 1 abstention le rapport d'expertise pour le projet de réaménagement de la Bibliothèque Universitaire LLSHS, tel qu'annexé.

À Nantes, le 29 juin 2018

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX

Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le : **9 JUIL. 2018**
Affiché le : **9 JUIL. 2018**



UNIVERSITÉ DE NANTES

DOSSIER D'EXPERTISE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT UNIVERSITAIRE

**REAMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE
LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

(UNIVERSITÉ DE NANTES – CAMPUS TERTRE)

Dossier validé à NANTES, lors du conseil d'administration du

29 JUIN 2018

Le Président de l'établissement :

Olivier Laboux

SOMMAIRE

1	Contextes, objectifs et projet retenu	4
1.1	Les faits générateurs de l'opération	4
1.1.1	Contexte réglementaire	4
1.1.2	Stratégies de l'État.....	4
1.1.3	Stratégies locales – Pays de la Loire.....	5
1.1.4	Stratégies du porteur de projet	7
1.2	La situation actuelle et future du site sans projet	8
1.2.1	Panorama de l'existant	8
1.2.2	Difficultés et inadaptations des locaux actuels.....	8
1.2.3	Sécurité, configuration, inadaptation, vétusté, accessibilité, dimensionnement, sécurisation, confort thermique.....	9
1.2.4	La situation future du site sans projet (le « scénario de référence »).....	9
1.2.5	Tableau de synthèse.....	9
1.3	Le choix du projet.....	10
1.3.1	Les objectifs de l'opération.....	10
1.3.2	Le contexte foncier.....	10
1.3.3	Les options possibles.....	11
1.3.4	Le projet retenu parmi les options possibles.....	11
2	Évaluation approfondie du projet retenu	12
2.1	Objectifs du projet	12
2.1.1	Objectifs fonctionnels	12
2.1.2	Objectifs architecturaux.....	12
2.1.3	Objectifs énergétiques et environnementaux.....	14
2.1.4	Objectifs exploitation maintenance	14
2.2	Adéquation du projet aux orientations stratégiques	14
2.2.1	Cohérence avec les stratégies de l'État.....	14

2.2.2	Cohérence avec la politique de site	15
2.3	Description technique du projet.....	17
2.3.1	Dimensionnement du projet	17
2.3.2	Performances techniques spécifiques	19
2.4	Choix de la procédure	20
2.4.1	Éligibilité juridique du recours à la procédure choisie Comparaison des coûts d'investissement et des délais selon procédure.....	20
2.5	Analyse des risques	20
2.5.1	Pour les projets en MOP.....	20
2.6	Coûts et soutenabilité du projet.....	23
2.6.1	Coûts du projet.....	23
2.6.2	Financement du projet.....	24
2.6.3	Déclaration de soutenabilité	26
2.7	Organisation de la conduite de projet.....	26
2.7.1	Modalités de la conduite de projet.....	26
2.7.2	Organisation de la maîtrise d'ouvrage	26
2.7.3	Prestations externalisées	26
2.8	Planning prévisionnel de l'opération	27
3	Annexes.....	27

1 CONTEXTES, OBJECTIFS ET PROJET RETENU

1.1 LES FAITS GENERATEURS DE L'OPERATION

1.1.1 Contexte réglementaire

Le présent document constitue le dossier d'expertise du projet de réaménagement de la bibliothèque de Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales, financé par le Contrat de Plan État Région (CPER) 2015-2020, conformément à la circulaire n° 2015-146 du 19 août 2015 relative à la procédure d'expertise des opérations immobilières des établissements relevant du ministère en charge de l'enseignement supérieur. Il s'inspire du guide de constitution du dossier d'expertise annexé à la circulaire.

Le présent dossier a reçu l'approbation du Conseil d'administration de l'Université de Nantes le 29 juin 2018 avant l'envoi au Recteur de l'Académie de Nantes.

Conformément à la procédure d'examen définie au chapitre III de la circulaire, cette expertise est adressée pour instruction au Recteur d'Académie qui la transmettra avec son avis au Préfet de Région pour une décision d'agrément.

Il est également demandé au Préfet de Région de confier la maîtrise d'ouvrage à l'Université de Nantes en vertu de l'article L762-2 du Code de l'éducation.

1.1.2 Stratégies de l'État

Elles sont exprimées dans les textes de références suivant : Décret n°2006-572 du 17 mai 2006 fixant l'organisation de l'administration centrale des ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche. Décret No. 85-694 du 4 juillet 1985, modifié par le décret No. 91-320 du 27/03/1991, sur les services de la documentation des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'éducation nationale.

Les enjeux sont aujourd'hui rappelés sur le site du ministère¹

« LE ROLE DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES

*Le rôle premier des bibliothèques est **d'accompagner et de soutenir les activités d'enseignement et de recherche.***

*Plus importantes que jamais dans ce monde de l'information numérique, **elles identifient, acquièrent et rendent accessibles les ressources documentaires** indispensables aux étudiants et aux chercheurs.*

*Elles ont également pour mission de **former à l'utilisation des ressources documentaires.** Gardiennes de la mémoire et du patrimoine documentaire de l'établissement, elles occupent une place centrale dans la vie sociale et culturelle d'une université : la B.U. est non seulement un lieu de travail, d'étude et de recherche, mais aussi de convivialité.*

¹<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20545/les-bibliotheques-universitaires.html>

LES ENJEUX ACTUELS DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES

*Dans un contexte marqué par l'explosion du numérique, la bibliothèque est le vecteur de l'accès à l'information scientifique, critère premier de la compétitivité internationale des universités. **Face à la concurrence internationale accrue, elle est un élément constitutif de l'identité et de l'image de l'établissement**, notamment auprès des étudiants et enseignants-chercheurs étrangers.*

*Le développement et la modernisation des bibliothèques d'enseignement supérieur et de recherche représentent donc un enjeu stratégique. Dans cette perspective, **le ministère soutient particulièrement les axes suivants** :*

- *faciliter l'accès à l'information, par l'extension des horaires d'ouverture, le développement du libre accès et de l'accès à distance aux collections ;*
- *développer les ressources numériques (manuels pédagogiques ; revues scientifiques ; bases de données ; documents numérisés) ;*
- *diffuser la production pédagogique et scientifique de l'université (thèses, publications scientifiques, ressources pédagogiques, etc.) ;*
- *former les étudiants et enseignants-chercheurs à la recherche et à l'exploitation de l'information ».*

Le 9 novembre 2016, le ministère organisait une matinée de réflexion intitulée « une politique de sites pour construire l'université de demain »² dans la droite ligne de la nouvelle carte universitaire et scientifique. Pour mémoire, les enjeux de cette nouvelle organisation sont rappelés ci-dessous :

- *« Rapprocher les universités, les écoles et les organismes de recherche,*
- *Faire converger les forces des acteurs d'un même site et à incarner des stratégies de formation, de recherche et d'innovation dans des projets ambitieux susceptibles d'exprimer au mieux leur potentiel, sur la base des meilleurs standards internationaux.*

Construire l'université de demain, c'est en effet changer d'échelle, prendre en compte les multiples dimensions dans lesquelles les missions d'enseignement supérieur, de recherche et de transfert doivent désormais être déployées. Le changement de perspective consacré par la loi du 22 juillet 2013 impose une nouvelle articulation entre les stratégies nationales et internationales d'enseignement supérieur et de recherche et celles que progressivement portent les régions et les métropoles ».

1.1.3 Stratégies locales – Pays de la Loire

Avec 115 000 étudiants, plus de 150 laboratoires de recherche dans lesquels travaillent près de 7 000 personnes (chercheurs, enseignants chercheurs, ingénieurs, techniciens, doctorants...), un maillage territorial de qualité, un réseau actif de diffusion de l'innovation (8 pôles de compétitivité, 4 technopôles, plus de 40 Plates-formes régionales d'innovation...), les Pays de la Loire disposent d'atouts avérés, confortés par la dynamique constatée ces dernières années.

Au regard de son potentiel démographique et de son dynamisme économique, la marge de progression de la région est importante. Malgré une dynamique de rattrapage désormais engagée, alimentée notamment par un

² <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid108811/une-politique-de-sites-pour-construire-l-universite-de-demain.html>

investissement massif des collectivités, l'attractivité de l'enseignement supérieur, la structuration de la recherche et ses développements en matière d'innovation doivent encore être consolidés.

Dans ce contexte, seule la définition d'une ambition collective et la mise en œuvre d'outils partagés dans une stratégie opérationnelle régionale pourront permettre de relever les défis qui se présentent.

La région dispose d'un potentiel scientifique reconnu dans de nombreux domaines et conforté par les récents résultats des programmes d'investissements d'avenir.

La stratégie immobilière des établissements d'enseignement supérieur des Pays de la Loire repose sur un schéma à long terme de démocratisation des formations supérieures, mais aussi de responsabilité et de soutenabilité des fonctionnements et des usages des surfaces de formation et de recherche.

L'émulation entre les établissements d'enseignement supérieur implique de les accompagner dans la réalisation de leurs projets structurants, tout en répondant à l'urgence de réhabilitation des bâtiments, dans un double objectif d'amélioration du confort de travail, des étudiants et des enseignants, et de maîtrise, voire de réduction, des coûts d'exploitation. Face à ces enjeux, dans le respect des stratégies d'aménagement urbain des agglomérations et en cohérence avec l'évolution concertée des offres de formation par filière, les investissements immobiliers s'inscrivent dans une démarche de mutualisation et confortent l'attractivité des campus ligériens.

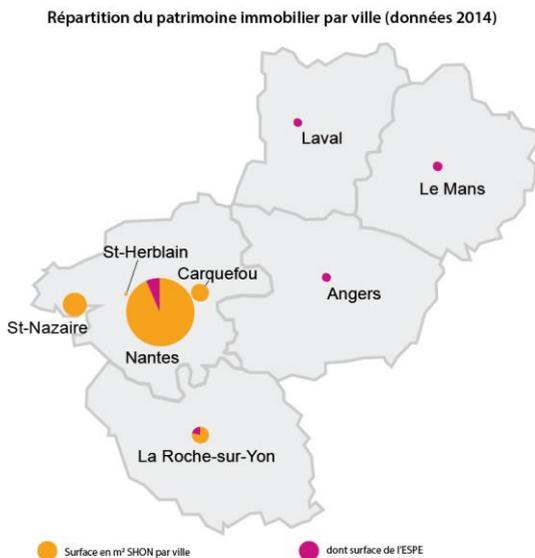
L'Université de Nantes est un acteur de la ville à part entière. 1 habitant de la métropole nantaise sur 12 étudie ou travaille à l'université. Nantes Métropole, disposant des compétences « développement économique » et « enseignement supérieur et recherche », joue un rôle primordial pour le développement de son territoire en relation avec notamment la Région des Pays de la Loire. Elle a pour ambition de devenir un site majeur de l'ESRI national et européen en favorisant une offre nantaise basée sur l'innovation, la transdisciplinarité pour répondre aux enjeux sociétaux de demain et une recherche d'excellence. L'objectif est d'apparaître comme un site majeur de l'ESR à l'horizon 2030. Ainsi, la démarche métropolitaine de développement universitaire doit permettre à la métropole nantaise de clarifier son positionnement et son soutien et de gagner en cohérence au plan national comme international. Sur la période 2002/2014, les financements de Nantes Métropole et de la Ville de Nantes au profit de l'université de Nantes se sont élevés à près de 60 M€, tous financements confondus, prenant en compte aussi bien une dimension quantitative, avec le financement de bâtiments, qu'une dimension qualitative avec des actions pour faire de l'Université de Nantes un pôle d'excellence, avec par exemple le financement d'équipements de recherche et d'équipements pédagogiques, le soutien aux manifestations scientifiques, le soutien aux chercheurs et doctorants, l'accueil des chercheurs étrangers, le soutien à la Fondation de l'Université de Nantes, des actions multiples et diffuses en direction des étudiants. Nantes Métropole et la Ville de Nantes souhaitent poursuivre et accentuer leur soutien par le financement d'actions autour d'axes stratégiques tirés des priorités partagées et affichées dans le cadre de Campus Nantes.

Le travail de convergence réalisé sur les orientations stratégiques de l'Université de Nantes, de Nantes Métropole et de la Ville de Nantes, a permis de rapprocher les trois parties dans le respect de leurs intérêts respectifs et de leurs compétences propres.

1.1.4 Stratégies du porteur de projet

L'Université de Nantes a élaboré un schéma directeur pour l'ensemble de ses sites afin d'identifier les besoins, de définir un ensemble d'opérations à réaliser et de coordonner les actions à mener selon un phasage opérationnel et financier réaliste.

Le patrimoine immobilier de l'Université de Nantes est devenu un enjeu majeur pour l'établissement. Il représente plus de 120 bâtiments soit 416 239 m² sur plusieurs villes. Avec plus de 40 000 personnels et étudiants, l'université a la taille d'une ville moyenne au sein de la métropole. L'Université, au travers de son Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement a pour objectifs notamment de mettre en œuvre la stratégie « Habiter », de contribuer à l'attractivité et la fonctionnalité des campus. Si l'accent le plus fort est porté sur la question de la réhabilitation, des constructions neuves sont bien entendu prévues mais principalement dans le cadre du remplacement de surfaces vieillies voire obsolètes.



Depuis 2010, l'Université s'est également dotée d'un SPSI actualisé dans un nouveau document transmis en 2018.

Le projet s'inscrit dans les orientations du SPSI de l'établissement et répond aux enjeux suivants :

- la rationalisation de l'occupation des surfaces ;
- l'optimisation économique ;
- le respect des contraintes environnementale ;
- l'amélioration technique, réglementaire et fonctionnelle du patrimoine.

De façon générale, le projet s'inscrit dans le cadre des axes stratégiques de la politique immobilière de l'Etat :

- l'optimisation du parc immobilier afin d'assurer la maîtrise des surfaces et l'optimisation économique des coûts d'exploitation et de services aux bâtiments (loyer, charges de fonctionnement etc..)
- la modernisation du parc immobilier afin de favoriser les actions visant à la modernisation du parc tant en matière de développement durable que de développement technologique et de confort;
- l'inscription dans une logique territorialisée pour tirer parti de l'ensemble des potentialités de mutualisation à l'échelle locale et régionale.

1.2 LA SITUATION ACTUELLE ET FUTURE DU SITE SANS PROJET

1.2.1 Panorama de l'existant

La bibliothèque de LLSHS actuelle totalise 7 837 m² SHON pour 11 700 étudiants inscrits dans la filière (en 2016). Avec environ 0,70m² SHON/étudiant, le ratio de surface par étudiant apparait faible et se trouve être le plus bas des bibliothèques universitaires nantaises (variant de 0,70m² à 1m² par étudiant). Elle compte 336 600 documents et 873 places, soit environ 1 place pour 13,4 étudiants. Un diagnostic réalisé en 2016 compare certains ratios avec d'autres universités françaises et notamment celles de Poitiers et de Dijon qui offrent un ratio de 0,92m² SHON/étudiant.

La bibliothèque de Lettres est la plus grande des bibliothèques universitaires nantaises et l'une des plus anciennes (construite dans les années 60). Elle n'a pas fait l'objet de réhabilitation globale depuis sa construction et montre aujourd'hui d'importants signes d'obsolescence, tant dans ses caractéristiques techniques que dans son adaptation aux usages actuels.

1.2.2 Difficultés et inadaptations des locaux actuels

Conçue il y a plus de cinquante ans, la bibliothèque de Lettres n'a quasiment pas évolué dans la disposition de ces espaces publics, bien que le volume des collections et le nombre d'étudiants aient augmenté, et que les modalités du travail universitaire aient changé.

Si le bâtiment présente des qualités architecturales indéniables (lumière naturelle, volumes), les espaces de consultation sont aujourd'hui pénalisés par un aménagement n'offrant pas le confort et l'ergonomie conformes aux attentes des étudiants et des chercheurs. Fruit d'aménagements ponctuels imposés par l'accroissement des collections et les besoins de places de consultation, la disposition actuelle des salles affiche une importante densité d'occupation aussi bien en nombre de sièges qu'en nombre de documents, bien supérieure aux valeurs usuellement retenues pour la conception de nouveaux équipements de ce type.

Cette configuration dégrade le confort de travail et contraint fortement la capacité de réaménagement des espaces pour intégrer de nouveaux usages. Outre une disposition spatiale ne permettant pas l'accueil des étudiants dans des conditions satisfaisantes, le bâtiment souffre ainsi d'un déficit de fonctions aujourd'hui indissociables des pratiques de travail en bibliothèque :

- Insuffisance patente de salles de travail collaboratif ;
- Salle de formation désuète sur le plan technique, absence de salle « d'innovation pédagogique » telle que déployée dans d'autres bibliothèques de l'université ;
- Absence d'espaces de détente et convivialité.

L'organisation spatiale de la BU est également le résultat désordonné d'une logique opportuniste de création de nouveaux locaux, implantés au gré des besoins et des disponibilités. Les espaces de travail administratifs sont ainsi disséminés dans plusieurs secteurs du bâtiment, et les activités publiques pâtissent d'implantations parfois contre-intuitives (banque d'accueil tournant le dos à l'entrée, espace de formation situé dans une zone administrative, salles isolées dans les espaces de consultation, etc.)

1.2.3 Sécurité, configuration, inadaptation, vétusté, accessibilité, dimensionnement, sécurisation, confort thermique...

Bien qu'ayant bénéficié au fil du temps d'interventions ponctuelles de mise aux normes ou de rénovation (changement d'une partie des vitrages, remplacement du SSI, rénovation de certains revêtements...), la bibliothèque LLSHS n'a pas fait l'objet d'une réhabilitation complète depuis sa construction, ayant pour résultat une forte hétérogénéité de son état d'usure selon les secteurs et les aspects considérés, qu'ils soient techniques ou architecturaux. Les dysfonctionnements et signes d'obsolescence sont donc aussi nombreux qu'ils sont variés, comprenant notamment (liste non exhaustive) :

- Défaillances de l'ascenseur ;
- Sanitaires vétustes ;
- Fortes disparités de confort thermique (contraintes de ventilation, d'isolation ou de chauffage) ;
- Usure avancée de certains revêtements de sol ;
- Signalétique confuse et obsolète ;
- Absence de contrôle d'accès sur le bâtiment ;
- Occultations solaires disparates ou inexistantes par endroit ;
- Distribution électrique rudimentaire pour les espaces de consultation ...

1.2.4 La situation future du site sans projet (le « scénario de référence »)

En l'absence de projet, la bibliothèque continuera à fonctionner comme aujourd'hui avec une offre de places et de services inadaptée en typologies. L'obsolescence du bâtiment s'aggravera, pouvant engendrer une perte d'attractivité de la bibliothèque et donc de la qualité de l'environnement pédagogique de l'université. Cette hypothèse ne présentera sans doute pas le bénéfice compensatoire de désengorger la bibliothèque, le nombre d'étudiants poursuivant sa dynamique de croissance. La qualité du service pourrait globalement être dégradée. Des opérations ponctuelles de réparation et d'adaptation technique seront toutefois nécessaires pour permettre à la bibliothèque de continuer à fonctionner.

1.2.5 Tableau de synthèse

Paramètres	Catégories	Situation existante	Situation future sans projet
Usagers	Places standards	768 <i>(716 sur table + 52 sur poste informatique)</i>	idem
	Places individuelles	63	idem
	Places en salles de groupe	24	idem
	Places en espace coworking	0	idem
	Places « confort »	18	idem
	Places en espace café	0	idem
	Places en espaces formation	40	idem
	Places transformables formation / consultation	0	idem
	TOTAL	913	idem
<i>DONT nombre de places équipées de prises électriques</i>	<i>10</i>	<i>idem</i>	

Paramètres	Catégories	Situation existante	Situation future sans projet
Effectifs (ETPT)	Effectif	42	idem
	Ratio m ² /poste	12 m ² / poste	idem
Surfaces utiles	Accueil	529 m ²	idem
	<i>Dont espaces de convivialité</i>	<i>0 m²</i>	<i>idem</i>
	Consultation	3 324 m ²	idem
	Formation	107 m ²	idem
	Administration	547 m ² (506 m ² espace de travail 41 m ² espace commun)	idem
	Magasins LLSHS	476 m ²	idem
	Total	4 983 m²	idem

1.3 LE CHOIX DU PROJET

1.3.1 Les objectifs de l'opération

L'opération vise à moderniser la bibliothèque universitaire de Lettres en vue de l'adapter aux nouvelles modalités du travail universitaires et d'améliorer son confort, tant pour les usagers que pour le personnel.

Le réaménagement de la bibliothèque universitaire de Lettres recouvre différents objectifs procédant d'un enjeu central : améliorer l'offre et la qualité du service au public. Ces objectifs se déclinent sur trois plans :

- Intégration de nouvelles fonctions, notamment pour s'adapter à l'évolution des pratiques et la diversification des usages au sein de la bibliothèque ;
- Remise à niveau technique, afin de réparer les dysfonctionnements principalement liés à l'usure du bâtiment ;
- Amélioration du confort, recouvrant à la fois des questions d'usage, d'ergonomie et de qualité des espaces.

L'opération comporte un volet corolaire de son objectif principal : pour permettre une réorganisation des espaces et l'intégration de nouvelles fonctions *sans créer de surfaces complémentaires*, une optimisation des surfaces existantes est nécessaire. Pour atteindre cet objectif, le projet propose de reconvertir en magasins un parking peu utilisé de la BU DEC, et d'y déménager une partie des réserves documentaires de la BU Lettres.

1.3.2 Le contexte foncier

Le projet se développera dans les murs de l'actuelle bibliothèque de Lettres et très partiellement dans la bibliothèque DEC, dans laquelle sera créé un magasin complémentaire destiné à désengorger les réserves du premier bâtiment.

Les espaces existants seront réaménagés et reconfigurés. L'impact foncier est donc nul pour l'université de Nantes, l'ensemble du projet consistant en une rationalisation et une optimisation des surfaces.

1.3.3 Les options possibles

Plusieurs hypothèses ont été étudiées au stade du préprogramme :

- Rénovation du clos-couvert et des principaux lots techniques, avec réhabilitation restreinte des espaces existants (environ 25% de la surface globale) et création de réserves complémentaires ;
- Rénovation minimale de tous les espaces publics et création de réserves complémentaires, avec remplacement d'une partie du mobilier ;
- Rénovation du clos-couvert et implantation de nouvelles fonctions sans rénovation des espaces existants ;
- Rénovation globale de tous les espaces publics et une partie des espaces administratifs, avec création de réserves complémentaires.

Les différentes hypothèses étaient déterminées par une hiérarchisation variable des priorités fonctionnelles, l'ensemble des options proposées s'inscrivant dans une enveloppe budgétaire identique.

1.3.4 Le projet retenu parmi les options possibles

Le projet correspond à la dernière option présentée : rénovation globale de tous les espaces publics et d'une partie des espaces administratifs, avec création de réserves complémentaires.

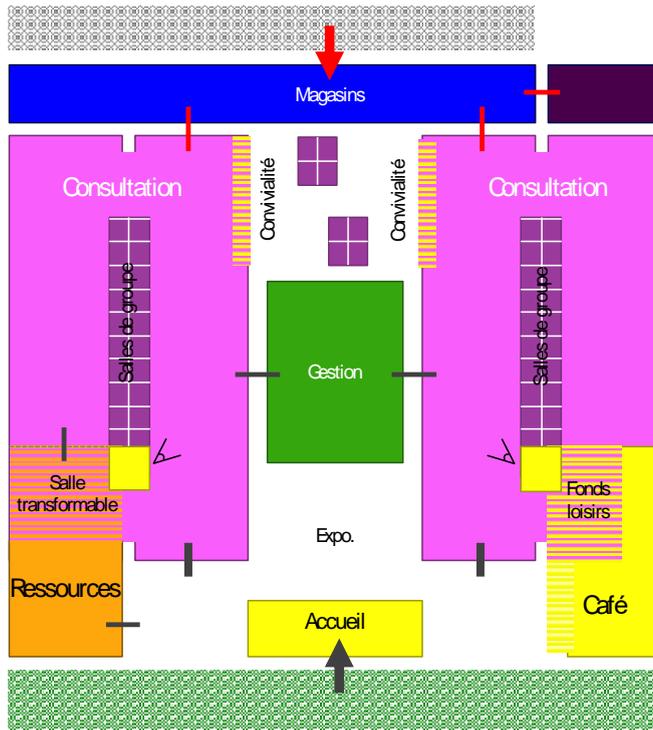
Cette option répond à l'ambition de l'université d'améliorer significativement l'offre de services aux usagers et la qualité de l'environnement pédagogique du campus. Elle permet de repenser de manière globale la conception des espaces publics de la bibliothèque, afin de leur redonner une cohérence tant fonctionnelle qu'architecturale et de garantir une intégration cohérente des nouvelles fonctions dans le dispositif spatial. Elle s'inscrit en outre dans une logique de rationalisation des surfaces, octroyant davantage de surfaces au public dans les espaces de consultation grâce au transfert d'une partie des documents en magasin dans les sous-sols d'un autre bâtiment.

2 ÉVALUATION APPROFONDIE DU PROJET RETENU

2.1 OBJECTIFS DU PROJET

2.1.1 Objectifs fonctionnels

L'objectif transversal du projet consiste à intégrer de nouvelles activités tout en garantissant la cohérence fonctionnelle du bâtiment. Plus spécifiquement, il s'agit d'optimiser le dispositif et de :



- Repenser le **fonctionnement de l'accueil**, la configuration de la banque centrale et le lien avec les banques relais ;
- Enrichir les espaces de consultation de nouvelles **salles de travail en groupe** ;
- Développer dans les espaces ressources **une salle de formation transformable** en espace de consultation en période d'affluence ;
- Créer un **espace de convivialité** mixant des usages de café et de repas libre-service ;
- Intégrer un espace détente associé à une **offre de loisirs** (fonds romans / DVD)
- Regrouper et rationaliser les **bureaux du personnel** ;
- Déménager une partie des réserves documentaires afin de réinvestir les surfaces de mezzanines au profit de **nouvelles places de consultation**.

2.1.2 Objectifs architecturaux

L'opération a pour ambition d'améliorer le confort des usagers tout en valorisant les qualités du bâtiment. Il s'agit d'une opération de réaménagement pour laquelle les interventions préconisées s'inscrivent dans une logique d'adaptation judicieuse et respectueuse du bâtiment.

Le projet ne prévoit pas d'interventions lourdes sur la structure du bâtiment. Les interventions viseront une remise en état homogène des espaces, la priorité étant donnée au traitement intérieur et au second œuvre.

Certains ouvrages spécifiques feront l'objet d'une attention particulière :

- Les mezzanines, ouvrages emblématiques de l'identité architecturale du bâtiment, seront réinvesties en tant qu'éléments clés du dispositif. Antérieurement utilisées comme magasins, elles seront reconverties en espaces publics et permettront de développer des surfaces complémentaires faisant défaut aux espaces de consultation ;
- La salle de formation transformable présente un enjeu architectural fort. Implantée dans les espaces de consultation, elle devra pouvoir fonctionner selon un double régime d'espace clos (formation) ou d'espace ouvert (consultation) pour lequel des maîtres d'œuvre devront trouver un dispositif flexible ;
- Le projet prévoit et encourage la création de mobilier intégré pour divers espaces, dont l'usage spécifique justifie une parfaite intégration dans le traitement architectural : banques d'accueil,

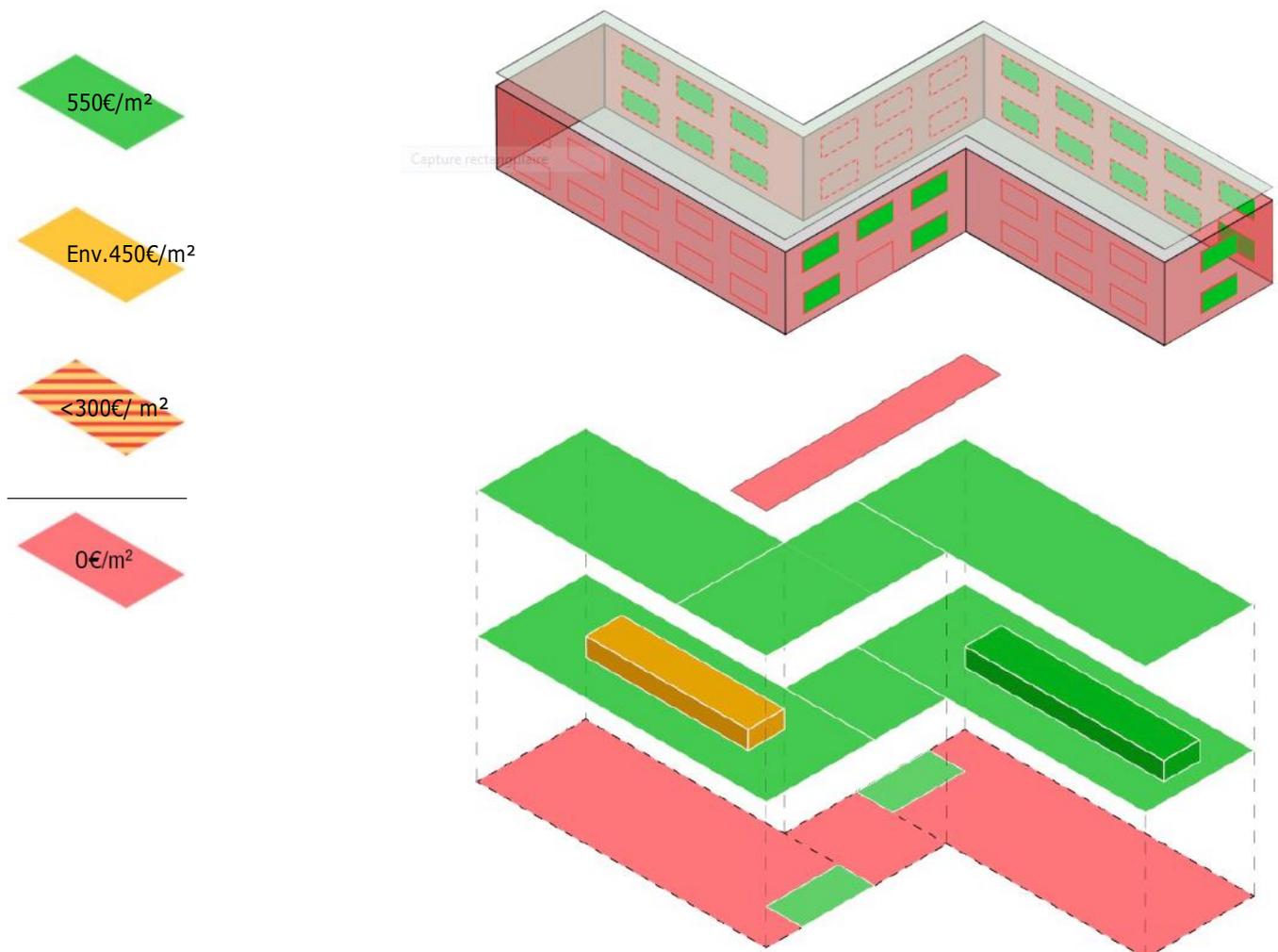
REAMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

coffrage et habillage d'équipements techniques (distributeurs, imprimantes...), mobiliers de consultation spécifiques (banquette, tables coworking, espace vidéo...), etc. ;

- Les salles de travail de groupe, implantées au sein des espaces de consultation, devront témoigner d'une intégration respectueuse des volumes et des qualités architecturales du bâti.

Le projet prévoit également une mise à niveau de certains éléments techniques présentant des dysfonctionnements ou un état d'usage avancé :

- Rénovation de l'ascenseur sud et ajout d'un niveau de desserte sur la mezzanine ;
- Extension de la distribution électrique des espaces de consultation pour permettre la mise à disposition de prises pour les places de consultation ;
- Reconfiguration de la banque d'accueil ;
- Création d'un système de contrôle d'accès sur le bâtiment ;
- Rénovation des occultations solaires ;
- Rénovation du sas d'entrée ;
- Rénovation de revêtements dégradés ;
- Ventilation des salles de groupe existantes.



2.1.3 Objectifs énergétiques et environnementaux

Les objectifs énergétiques et environnementaux du projet relèvent principalement du traitement intérieur des locaux. Si le projet porte prioritairement sur le confort d'usage, il présente néanmoins des bénéfices en termes d'empreinte écologique.

Les bénéfices apportés par le projet concerneront les aspects suivants :

- Confort climatique et qualité de l'air : création de ventilation avec sondes CO2 pour certains espaces de faible volume (salles de travail de groupe) et sanitaires, rénovation du sas d'accueil pour limiter les échanges thermiques ;
- Confort visuel : protections solaires (automatisée dans les espaces de consultation) afin d'éviter les rayonnements solaires directs, remplacement d'une partie des luminaires ;
- Confort acoustique : installation de revêtement limitant les propagations sonores dans les salles de consultation ;
- Performance énergétique : remplacement de certains luminaires par des technologies LED, généralisation de la technologie LED dans les nouveaux espaces, détecteur de présence dans les sanitaires ;
- Gestion de l'eau : installation de chasses d'eau double débit dans le cadre de la rénovation des sanitaires ;
- Empreinte écologique : incitation au réemploi dans la réaménagement des locaux, notamment pour la restauration des parements bois existants ;
- Qualité de l'air : suppression des revêtements contenant de l'amiante.

2.1.4 Objectifs exploitation maintenance

La réorganisation et la remise à niveau du bâtiment permettront d'optimiser son exploitation et sa maintenance sur certains aspects dysfonctionnels, ou présentant des contraintes de fonctionnement.

- Pour la sécurité et la gestion du bâtiment : l'installation d'un système de contrôle d'accès garantira une fermeture efficace et simultanée des accès (actuellement manuelle) ;
- Pour la réduction des coûts de maintenance : le remplacement de l'ascenseur solutionnera sur le moyen-long terme les contraintes de maintenance générées par cet équipement connaissant des pannes récurrentes ;
- Pour la gestion des consommations : l'installation de détecteur de présence dans les nouveaux espaces permettra de réguler automatiquement le contrôle de l'éclairage et de la ventilation ;
- Pour l'entretien des locaux : le remplacement des revêtements de sol par de revêtements plus facilement nettoyables simplifiera les tâches d'entretien (et donc les coûts afférents).

2.2 ADEQUATION DU PROJET AUX ORIENTATIONS STRATEGIQUES

2.2.1 Cohérence avec les stratégies de l'État

Le projet de rénovation de la bibliothèque de Lettres s'inscrit pleinement dans la stratégie de l'État en ce qu'il vise à redéfinir et réaffirmer le rôle de la bibliothèque dans l'environnement pédagogique des étudiants et chercheurs, en optimisant les ressources de l'université.

Principalement centré sur l'adéquation aux nouveaux usages, le projet adopte une démarche vertueuse en matière d'affectation des moyens par la transformation et la modernisation d'un outil existant : l'opération

sera réalisée à surface constante.

La modernisation du bâtiment répond directement à l'évolution des pratiques de travail et d'utilisation des ressources documentaires. Le projet s'appuie sur un rééquilibrage de l'offre documentaire permettant de réduire la place du livre « physique » pour accroître simultanément la mise à disposition de ressources numériques et de places de consultation.

La bibliothèque modernisée permettra donc d'accueillir plus mais surtout d'accueillir différemment. En effet, elle comportera davantage de places pour :

- La formation et l'innovation pédagogique ;
- Le travail collaboratif sur support numérique ;
- Le travail individuel sur support numérique.

Le soutien au volet numérique est au cœur du projet et portera autant sur les usages collectifs qu'individuels. Il se traduira notamment par la création d'une salle d'innovation pédagogique permettant de développer de multiples formats d'enseignement interactifs et numériques, par l'amélioration de la connectivité du bâtiment, généralisant le principe de connexions sans fil et d'alimentations électriques sur les places de consultation, afin d'accompagner la nécessaire démocratisation de l'outil informatique.

Ce projet entend également faire entrer la bibliothèque dans une logique de polyvalence et de flexibilité, faisant de cet outil un élément charnière du dispositif pédagogique et scientifique de l'université. La bibliothèque sera ainsi dotée d'un panel de « salles de travail » variées et mutualisées, permettant aussi bien aux étudiants d'y effectuer des travaux sur un mode collaboratif qu'aux chercheurs d'y tenir des réunions d'équipe de recherche. Plus largement, la diversification des espaces de travail dans bibliothèque répond directement à l'enjeu d'adaptation aux attentes des différents utilisateurs.

Ce dernier aspect se décline aussi bien sur le plan de l'usage que de la sociabilité : pour endosser pleinement la fonction de lieu de convergence et d'élément constitutif de l'identité de l'université, la bibliothèque universitaire se doit d'améliorer ses conditions d'accueil et son confort. C'est un volet indissociable du projet, visant notamment à créer de nouveaux espaces de convivialité, mais aussi des espaces de travail « hybrides » permettant une rencontre des publics sur des pratiques de travail alternatives.

En enrichissant le « noyau fonctionnel » de la bibliothèque, ce projet permet de redéfinir l'articulation entre les pratiques de recherches et la diffusion des savoirs, faisant de cet équipement un élément stratégique d'innovation pour l'université.

2.2.2 Cohérence avec la politique de site

Le projet s'inscrit pleinement dans la dynamique du programme « Nouveau Tertre », initié par l'université en vue de moderniser le campus Sciences Humaines et Sociales.

« Dans le cadre du Campus Prometteur, l'Université de Nantes porte un projet ambitieux pour son campus Sciences Humaines et Sociales. Ce projet structurant pour le site Tertre, également dénommé « Nouveau Tertre », comporte une réhabilitation profonde du bâtiment Tertre ainsi que la requalification de bâtiments existants : Censive et Château. Ce projet d'ensemble permettra de redessiner l'organisation du site en favorisant les cohérences enseignement-recherche et le développement de l'attractivité du campus Tertre tout en évitant la création de surfaces nouvelles.

Cette vaste opération de réhabilitation, répondant à un triple objectif (performance énergétique, adaptation de la pédagogie aux nouvelles technologies, nouvelle organisation fonctionnelle des UFR au sein du Campus Tertre), a pour objectifs de :

- fournir aux enseignants, chercheurs, étudiants et à l'ensemble du personnel un outil de travail adapté et à la hauteur de leurs attentes ;
- faire du site un projet pilote en matière de performance énergétique (*cf.* chapitre 2.4.3 - projet Eco-Campus démonstrateur). Le projet de restructuration du bâtiment Tertre sera notamment réalisé dans une démarche HQE (sans certification) avec une performance énergétique visée de niveau Bâtiment Basse Consommation Rénovation ;
- regrouper l'UFR Lettres et Langues sur un seul bâtiment pour faciliter les échanges et simplifier la gestion ;
- implanter les espaces de recherche au cœur des UFR ;
- redéfinir le nombre et la vocation des salles d'enseignement (CM, TP, TD, réunion, examen) pour leur parfaite adaptation à la nature de l'enseignement proposé ;
- optimiser le taux d'occupation des salles par une meilleure définition de leur capacité, de leur équipement, de leur localisation ;
- regrouper les salles spécialisées (informatique) pour mutualiser les moyens, faciliter la maintenance et améliorer la sécurité ;
- offrir aux départements et services des lieux de détente distincts des lieux de travail ;
- intégrer les spécificités et besoins du service scolarité (situation, accessibilité, gestion de flux importants, périodes particulières d'examen ou d'inscription). »

2.3 DESCRIPTION TECHNIQUE DU PROJET

2.3.1 Dimensionnement du projet

Paramètres	Catégories	Situation existante	Situation future
Usagers	Places standards	768 <i>(716 sur table + 52 sur poste informatique)</i>	614 <i>(580 sur table + 34 sur poste informatique)</i>
	Places individuelles	63	64
	Places en salles de groupe (sur espace carrel)	24	80
	Places en espace coworking (sur espace de consultation)	0	20
	Places « confort » (sur espace de consultation)	18	46
	Places en espace café (sur espace de consultation)	0	18
	Places en espaces formation	40	40
	Places transformables formation / consultation	0	40
	TOTAL	913	922
	<i>DONT nombre de places équipées de prises électriques</i>	<i>10</i>	<i>Minimum 500</i>

Paramètres	Catégories	Situation existante	Situation future
Effectifs (ETPT) BU LLSHS	Effectif	42	42
	Ratio SU m ² /poste	12 m ² / poste	10.90 m ² / poste
Surfaces Utiles BU LLSHS	Accueil	529 m ²	595 m ²
	<i>Dont espaces de convivialité</i>	<i>0 m²</i>	<i>120 m²</i>
	Consultation	3 324 m ²	3 670 m ²
	Formation	107 m ²	220 m ²
	Administration	547 m ² <i>(506m² espace de travail 41m² espace commun)</i>	498 m ² <i>(456m² espace de travail 42m² espace commun)</i>
	Magasins	476 m ²	0 m ²
	Total	4 983 m²	4 983 m²

REAMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

A ACCUEIL					Surfaces utiles	595
APPELLATIONS		Jauge	Nombre	SU unit.	SU	Total
A1	ACCÈS					285
A1.1	Sas					
A1.2	Déambulation / attente				285	
A2	ACCUEIL PRÊTS - RETOURS					48
A2.1	Banque d'accueil principale				48	
A2.1	Front desk				20	
A2.1	Back office				28	
A3	CONVIVIALITE					150
A3.1	Espace cantine - snack	20			50	
A3.2	Espace salon - coworking	20			70	
A3.3	Zone exposition (intégrée dans circulations)				30	
A4	LOGISTIQUE D'ACCUEIL					112
A4.1	Sanitaires				112	

B FORMATION - RESSOURCES					Surfaces utiles	220
APPELLATIONS		Jauge	Nombre	SU unit.	SU	Total
B1	FORMATION					220
B1.1	Salle de formation-consultation transformable	40			120	
B1.2	Salle de formation & d'innovation pédagogique				100	

C CONSULTATION					Surfaces utiles	3 670
APPELLATIONS		Jauge	Nombre	SU unit.	SU	Total
C1	DÉTENTE					80
C1.1	Espace détente / café littéraire	12			50	
C1.2	Fonds loisirs / CD - DVD	3 000			30	
C2	CONSULTATION ACCÈS LIBRE					3 278
C2.1	Fonds				1 316	
C2.1.1	Psychologie	13 500			135	
C2.1.2	Sciences de l'éducation / STAPS	11 000			110	
C2.1.3	Religion, Histoire de l'Art, Histoire, Géographie	37 100			371	
C2.1.7	Sociologie	12 500			125	
C2.1.4	Généralités	1 500			15	
C2.1.5	Philosophie	6 500			65	
C2.1.6	Lettres	15 000			150	
C2.1.8	Linguistique	6 800			68	
C2.1.9	Langues	26 200			262	
C2.1.10	Fonds professionnel	1 500			15	
C2.2	Places de consultation				1 962	
C2.2.1	Places groupées	580			1450	
C2.2.2	Places isolées	34			122	
C2.2.3	Places décontractées	34			119	
C2.2.4	Carrels	30			135	
C2.2.5	Places informatisées	34			136	
C3	SALLES SPÉCIFIQUES					282
C3.1	Salle de travail de groupe duo	12	6	8	48	
C3.2	Salle de travail de groupe 4	32	8	14	112	
C3.3	Salle de travail de groupe 6	36	6	18	108	
C3.4	Salle handimedia				14	
C4	SERVICES AU PUBLIC					30
C4.1	Espaces reprographie (surface répartie)				30	

D ADMINISTRATION / GESTION					Surfaces utiles	498
APPELLATIONS		Jauge	Nombre	SU unit.	SU	Total
D1	BUREAUX					456
D1.1	PEB	3			28	
D1.2	Secrétariat	1			15	
D1.3	Responsable BU	1			18	
D1.4	Bureau formateurs	3			25	
D1.5	Service au public	2			20	
D1.6	Service périodiques	2			20	
D1.7	Service documentation électronique	2			20	
D1.8	Service acquisition-catalogage	4	2	20	40	
D1.9	Service acquisition-catalogage	8	2	30	60	
D1.10	Équipement des ouvrages	16			117	
D1.11	Service informatique	7			54	
D1.12	Stockage informatique				15	
D1.13	Bureau de passage	2		12	24	
D2	MOYENS COMMUNS					42
D2.1	Salle de réunion 1				26	
D2.2	Reprographie				6	
D2.3	Sanitaires				10	

E CONSERVATION					Surfaces utiles	300
		Jauge	Nombre	SU unit.	SU	Total
E1	MAGASINS					300
E1.1	Magasins DEC				300	

2.3.2 Performances techniques spécifiques

Le projet satisfera à un niveau de performance conforme aux standards habituels en matière de réaménagement.

L'ensemble des nouvelles salles de travail de groupe ainsi que la moitié des places de consultation libre disposeront d'alimentations électriques accessibles aux usagers et leur permettant d'y connecter leurs appareils mobiles (ordinateurs, tablettes...).

Un cahier des charges spécifique est établi pour la salle de formation et d'innovation pédagogique, devant disposer d'une connectivité optimale (irrigation courant fort / courant faible) pour le travail sur ordinateur en îlots.

2.4 CHOIX DE LA PROCEDURE

2.4.1 Éligibilité juridique du recours à la procédure choisie Comparaison des coûts d'investissement et des délais selon procédure.

Au vu du montant de l'opération et des enjeux liés au réaménagement intérieur du bâtiment, le service construction de l'Université met en place une « procédure concurrentielle avec négociation » pour sélectionner l'équipe de maîtrise d'œuvre et envisage des travaux réalisés par des entreprises en lots séparés.

Cette hypothèse est également appuyée par l'équipe de Programmistes qui a pour mission de rédiger le programme et d'assurer le suivi des études de l'équipe de maîtrise d'œuvre jusqu'à la phase APD.

La sélection du maître d'œuvre sera composée de deux phases : une sélection de 3 équipes sur candidatures, garantes de leur capacité à concevoir et à suivre le projet. Le deuxième jury, composé du comité directeur, aura à sélectionner, sur la base d'une analyse fine de l'offre, l'équipe qui aura parfaitement intégré les attendus et la complexité du projet.

2.5 ANALYSE DES RISQUES

2.5.1 Pour les projets en MOP

En phase amont (programmation, études de conception avant travaux)

Nature du risque	Caractérisation précise	Impact sur les coûts*	Impact sur les délais*	Probabilité*	Mesures de maîtrise ou de réduction**	Pilotage du risque***
Mise en place du financement	CPER 2015/2020	Très faible	Très faible	Très faible	Très faible	UNIV / DAF
Concours de maîtrise d'œuvre	Suivant la loi MOP. Procédure adaptée en MAPA	Très faible	Faible	Très faible	Prise en compte des procédures dans le planning générale.	UNIV / CCP
Prévention des aléas techniques spécifiques (plomb, amiante, sols, etc.)	Amiante, structure	Important	Moyen	Moyen	En cours de diagnostics	UNIV DPIL
Prévention des aléas techniques particuliers (site occupé, opération à tiroirs, monument historique, etc.)	Site occupé. Opération tiroirs : aménagement du parking pour accueillir les collections en phases intermédiaires. déménagements	Faible	moyen	Faible	Aménagements sur BU DEC, pris en charge par l'équipe de MOE retenue. COTECH interne pour les déménagements	UNIV DPIL
Retard ou recours contre les autorisations administratives	néant					
Difficultés dans la réalisation des études préalables	néant					
Etc.						

En phase de travaux

Nature du risque	Caractérisation précise	Impact sur les coûts*	Impact sur les délais*	Probabilité*	Mesures de maîtrise ou de réduction**	Pilotage du risque***
Mise en place du financement	CPER	Faible	Faible	Faible	Réalisation de l'Echéancier	UNIV DPIL
Difficultés dans les travaux causées par les entreprises ou la maîtrise d'ouvrage (retards, défaillances, modification du programme, etc.)	Fermeture entreprises	Faible	Moyen	Moyen	Sélection d'un OPC. Mise en place de pénalités dans les contrats travaux	MOE / OPC
Découvertes non anticipées au niveau du sol ou des bâtiments	Diagnostics réalisés	Faible	Faible	Faible	Daig complémentaire dans le CCTP des entreprises	MOE
Difficultés dans la passation des marchés	Lots séparés	Moyen	Moyen	Moyen	MOE prévoit son allotissement en phase APD	MOE UNIV / CCP
Aléas inhérents au déroulement du chantier (climat, sinistres, etc.)	Blocage étudiants	Faible	Faible	Faible		
Etc.						

En phase d'exploitation

Nature du risque	Caractérisation précise	Impact sur les coûts*	Impact sur les délais*	Probabilité*	Mesures de maîtrise ou de réduction**	Pilotage du risque***
Dérive des coûts d'exploitation et/ou des performances des ouvrages	Projet de Réaménagement intérieur. Cout d'exploitation inchangé					
Etc.						

* Qualifier l'impact et la probabilité de façon qualitative (très faible, faible, moyen, important, très important, variable).

** Détailler les mesures susceptibles de contribuer à la maîtrise ou à la réduction des risques identifiés.

*** Préciser de quel échelon organisationnel relève le pilotage et la gestion du risque ; et s'il s'agit d'un risque exogène (MOA externe à l'établissement) ou endogène.

2.6 COUTS ET SOUTENABILITE DU PROJET

2.6.1 Coûts du projet

Coûts d'investissement

- Coût d'acquisition foncière ;

NON

- coût des travaux :

Evaluation par programmiste, économiste, AMO ;

Méthode d'évaluation retenue.

- coût relevant des « dépenses annexes de l'environnement » :

coût de déménagement ;

coût de premier équipement.

- assujettissement de l'opération à la TVA :

assujettissement à la TVA ;

Récupération possible de la TVA.

Cf. tableau en annexe 1.

Coûts de fonctionnement actuels et prévisionnels

Les coûts d'exploitation de la BU LLSHS se sont élevés à 240 561 € pour l'année 2017. Ils comprennent les dépenses effectuées au titre de l'énergie, de la maintenance préventive (contrôles réglementaires) et corrective, l'entretien externalisé des locaux et les prestations de gardiennage du site. Cela représente un coût moyen de 28 €/m² SHON, hors masse salariale.

Coûts d'exploitation 2017 BU LLSHS	
Energie	68 408 €
Maintenance préventive	6 104 €
Maintenance corrective	105 178 €
Entretien des locaux	59 580 €
Gardiennage	1 291 €
Total	240 561 €
coût /m ² SHON	28 €

Les prévisions de dépenses d'exploitation dans le nouveau bâtiment sont inférieures sur le poste de dépenses en lien avec la maintenance corrective. Suite aux travaux réalisés, il est envisagé une diminution de ce poste de dépenses de l'ordre de 50 000 €.

2.6.2 Financement du projet

Le projet de réaménagement de la BU LLSHS est estimé à 7 000 000 €.

Il est financé à hauteur de 7 000 000 € dans le CPER 2015-2020 répartis comme suit :

- 5 000 000 € financés par l'Etat
- 1 000 000 € financés par le Conseil Régional des Pays de la Loire
- 1 000 000 € financés par Nantes Métropole.

La situation financière de l'établissement ces trois dernières années est la suivante :

Situation financière globale de l'Université de Nantes sur les 3 derniers exercices (en millions d'euros)			
	2015	2016	2017
Résultat	9,5	5,39	0,96
CAF	10,34	8,55	4,7
Fonds de roulement	17,27	18,57	19,62
Trésorerie	31,52	39,54	52,78

Le projet de réaménagement de la BU LLSHS figure dans le SPSI 2018 de l'établissement.

REAMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Opérations	Montant M€ TDC	Période	Période	Commentaires
		2015-2022	2023-2040	
La Roche-sur-Yon				
Extension et aménagement des bâtiments C et D	2,5	2,5		
Centre Loire				
CPER - Extension BIAS : formation santé 1er cycle	15	15		Livraison en 2020
Ile de Nantes				
CPER - IRS 2	20	20		Bâtiment livré en 2016
IRS Campus / Bio Ouest	27	27		Bâtiment livré en 2016
Nouvelle Faculté de Santé	120	5	115	
IRS 2020 (CHU)	50	4	46	
Campus Prometteur - Quartier de la Création Halle 6	13,5	13,5		Livraison en 2019
Chantrerie				
Reconstruction du bâtiment ISITEM	10		14,5	
Réhabilitation du bâtiment IRESTE	17,5		17,5	
Lombarderie				
CPER - Réhabilitation bâtiment 4 - Laboratoire LPGN	6,7	6,7		Livraison en 2018
CPER - Construction bâtiment neuf pour le département INFO de l'IUT de Nantes	9	9		Livraison en 2021
Réhabilitation BU Sciences - bâtiment 18	10,5		10,5	
Réhabilitation bâtiment 8 et entretien bâtiment 9	5,5		5,5	
Réhabilitation bâtiments 2 - 3 - 10 - 13 - 27	47,5		47,5	
Tertre				
Campus Prometteur - Opération 'Nouveau Tertre'	30	30		Livraison en 2018
Réhabilitation Droit	35		35	
Réhabilitation Halle des Sport	10		10	
Réhabilitation BU de l'Erdre : Lettres	19,5	7	12,5	
Extension et développement STAPS	8	1	7	1 M€ - Nantes Métropole contrat de site
Saint Nazaire				
Phase 1 - Regroupement des formations sur Heinlex	14,5	3		11,5 M€ en cours de consolidation / Livraison en 2021
Phase 2 et 3 - Regroupement de la recherche sur Heinlex et développement de la vie du campus	41		41	Schéma directeur site de 2012
Autres projets				
Raccordement au réseau de chaleur urbain	1	1		Livraison en 2016
Plan d'action efficacité énergétique	1	1		
Ad'Ap - mise en œuvre du plan d'action	12	3,6	8,4	

TOTAL	526,7	149,3	370,4
--------------	--------------	--------------	--------------

Financements à consolider

Tableau des projets immobiliers Université de Nantes 2015-2020.

2.6.3 Déclaration de soutenabilité

Sans objet

2.7 ORGANISATION DE LA CONDUITE DE PROJET

2.7.1 Modalités de la conduite de projet

L'Université assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération qui est conduite par le service Construction de la Direction du Patrimoine Immobilier et de la Logistique.

Depuis quelques années, cette direction et ce service ont la capacité de suivre des opérations dans leur intégralité. La direction inclut la maintenance du patrimoine ainsi que les services logistiques. Cette mixité assure également une bonne connaissance des enjeux et des écueils à éviter. Les chargés d'opération en prise directe avec les utilisateurs des sites participent au bon suivi et ont une parfaite connaissance du fonctionnement, des besoins et des usages.

2.7.2 Organisation de la maîtrise d'ouvrage

L'université a mis en place plusieurs types de comité de suivi de projet.

- Un comité directeur assure l'arbitrage sur une base de données factuelles notamment financières et calendaires. Il assure également une cohérence avec la politique générale de l'Université.
- Un comité technique est associé à chaque projet de l'université. Il est composé des services de maintenances, de logistique et informatique ainsi que des équipes de programmation et de conception associés aux bureaux d'ingénieries (contrôle technique et CSPS)
- Un comité utilisateur (composé de référents), afin d'analyser les besoins d'aujourd'hui et de projeter ceux de demain.

Dans cette optique, une équipe de programmistes a été sélectionnée pour orienter ce travail.

2.7.3 Prestations externalisées

Les prestations externalisées sont les suivantes :

- Programmation et suivi des études et procédures (AG Studio Programmation).
- Diagnostic structure et amiante
- Maîtrise d'œuvre
- Ingénierie Travaux

2.8 PLANNING PREVISIONNEL DE L'OPERATION

BU LLSHS	Echéances
Lancement du concours ou marché de maîtrise d'œuvre	Eté 2018
Notification maîtrise d'œuvre	Janvier 2019
Fin des études de conception (APS/APD)	Eté 2019
Dépôt du permis de construire et accord	Septembre 2019 à Janvier 2020 yc recours
Fin des études PRO et DCE	Automne 2019
Consultation et Notification des marchés de travaux	Novembre 2019 à février 2020
Préparation chantier (1 mois)	Février 2020
Fin des travaux - livraison	Eté 2021
Mise en service	Rentrée 2021

Soit une livraison du bâtiment pour **l'été 2021** afin de permettre une ouverture au public pour septembre 2021.

3 ANNEXES

Annexe 1 : Tableau des coûts d'investissement

Annexe 2 : À fournir par l'établissement : les délibérations de l'organe délibérant ou décisions de la direction par délégation de l'organe délibérant

Annexe 1

<p>OPERATION : Réaménagement de la bibliothèque de Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales</p> <p>ESTIMATION DU MONTANT *</p> <p>(* Modèle à adapter à la nature et à la structuration de l'opération)</p>
--

Date valeur : juin-18

Paramètres d'actualisation 2,00%

Postes de dépenses	COUT GLOBAL HT € en date de valeur
1. Sous/Total Amont : Études géotechniques, sondages, diagnostics techniques, géomètre, études de définition de programmation, concours d'architecture (indemnités)	192 425
2. Sous/Total Études : Maîtrise d'œuvre, Assistant Maîtrise d'Ouvrage, Contrôle Technique Coordonnateur SPS, Coordination SSI, OPC	707 050
3. Sous/Total Travaux spécifiques au site : Libération des emprises et aménagements VRD, Travaux archéologiques, Stationnement, espaces verts, ...	0
4. Sous/Total Travaux Bâtiments Majoration due si travaux en milieu occupé (opérations tiroirs) % ou Locaux tampons durée : mois	4 250 000 0
5. Sous/Total Équipements : Mobilier, Signalétique	112 054
6. Sous/Total Acquisition foncière	sans objet
7. Sous/Total Déménagement	100 000
8. Provisions pour aléas et imprévus	297 500
MONTANT TOTAL TRAVAUX HT en euros constants	5 659 029 € HT
MONTANT TOTAL TRAVAUX TTC en euros constants	Taux 20% 6 790 835 € TTC

Révisions des prix	COUT GLOBAL HT €
Révision de prix 2% avec graduation sur 24 mois	174 304 € HT

COÛT D'INVESTISSEMENT HT en euros courants	5 833 333 € HT
Taux de récupération de TVA	Taux 0% 0
COÛT D'INVESTISSEMENT avec TVA non récupérable	7 000 000 € TTC

Ratios	
Surface plancher (SP) estimée au programme	5750 m ²
Surface utile (SU) du programme	4983 m ²
Ratio SP / SU	1,15